

# République Française

\*\*\*

## Alpes de Haute Provence

\*\*\*

### Commune de BANON

#### Séance du lundi 19 novembre 2018

**Date de la convocation :**  
12/11/2018

*L'an deux mille dix-huit et le dix-neuf novembre l'assemblée  
régulièrement convoquée,*

**Membres en exercice :**  
15

*s'est réunie sous la présidence de Philippe WAGNER, Maire.*

**Présents :**  
11

**Présents :**

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Christian BOURRELLY, José CHARROUX, Marie-Claude CLAEYS, Stéphanie GIOVANNONI, Paul LOMBARD, Daniel DELORY, Michèle MOUTTE, Eric ROBIN

**Votants :**  
11

**Secrétaire de séance:**  
Michèle MOUTTE

**Excusés :**

Sandra CAMPIONE

**Représentés :**

**Absents :**

Louis BREMOND, Cathie MAZZOLINI, Cyrille PRACHE

DE 2018 052

#### **Objet: Révision du loyer des logements de la caserne de la Gendarmerie**

Monsieur le Maire rappelle le bail liant la commune et la gendarmerie pour l'occupation des bâtiments communaux par les services de la gendarmerie de Banon.

Régulièrement, la direction départementale des finances publiques procède à l'estimation de la valeur locative de l'ensemble immobilier de la caserne de Banon.

La dernière révision portait sur les loyers émis depuis 2014 ; la commune encaisse depuis un loyer annuel d'un montant de 18 038 euros.

La valeur locative de l'immeuble abritant les logements de la caserne est estimée à 18 384.88€ depuis le 1er avril 2017. Un avenant au bail sera donc prochainement signé pour prendre en compte cette réévaluation du loyer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le loyer révisé depuis le 1er avril 2017 pour un montant annuel de 18 384.88€.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant relatif à cette révision de loyer.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

